

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	12 (1904)
Heft:	2
Rubrik:	Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA

CROIX-ROUGE SUISSE

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 2.50
 ETRANGER 1 an Fr. 4.—
 Le Numéro : 25 Ct.

ANNONCES

SUISSE la ligne 30 Ct.
 ETRANGER la ligne 40 Ct.
 Réclame : 1 Fr. la ligne.

ORGANE OFFICIEL DU COMITÉ CENTRAL
 de la Croix-Rouge Suisse, de l'Alliance des Samaritains
 et de la Société Militaire Sanitaire.

— Publication Mensuelle —

Directeur-Fondateur: Dr J. BRAUN.

Secrétaire de la Rédaction: Dr A. PUGNAT.

Rédaction et Administration: Genève, 8, Corraterie.

Communications officielles**Société Militaire Sanitaire Suisse***Le Comité Central aux Sections:*

Messieurs et chers camarades,

La Section de Straubenzell ayant revisé ses statuts, ceux-ci ont été approuvés dans notre séance du 10 décembre écoulé.

Maintenant, nous apprenons que le nombre des abonnés au nouvel organe *La Croix-Rouge* est bien restreint, aussi, nous ne saurions que le recommander à nos sections en leur conseillant même d'adresser une circulaire à leurs membres, en les encourageant de s'y abonner et cas échéant, retourner la dite circulaire avec une simple réponse *oui* ou *non*. Dans le premier cas, donner son adresse exacte à son comité de section, qui la transmettrait au Comité Central lequel à son tour se chargerait de la faire parvenir à qui de droit.

Lausanne, le 8 janvier 1904.

Au nom du Comité Central :

Le Président,
 E. POULY.

Le Secrétaire,
 P. DELACRAUSAZ.

Premiers secours sur le champ de bataille

Bien que tout le monde parle de paix, chacun se prépare à la guerre. En Allemagne, Bergmann a fait plusieurs conférences sur l'asepsie et l'antisepsie en campagne (*Arch. de Méd. et de Pharm. militaires*, nov. 1902, mars 1903). Pour le chirurgien allemand, il est d'importance secondaire que les objets de pansements soient imprégnés ou non d'antiseptiques. Le point capital, c'est leur stérilité. La gaze imprégnée d'iodoforme ou de sublimé perd peu à peu de son antiseptique ; or son emballage compliqué et la confiance exagérée qu'on lui prête, font qu'on ne se décide pas souvent à une nouvelle désinfection. Il n'en est pas de même de la gaze ordinaire ; en raison de son facile enlèvement des paquets, on n'hésite pas à la stériliser à nouveau par la vapeur d'eau.

Il est à souhaiter que l'on pourvoie l'ambulance de compresses de gaze préparées à l'avance ; quant aux appareils pour fractures, gouttières, Bergmann les rejette tout à fait. Le volume de l'approvisionnement serait tel que les voitures d'un corps d'armée ne pourraient